

Compte rendu et relevé de décision
Assemblée Générale Plateforme France Eunomad
18 juin 2013 (CAP, Paris 12^e)

Introduction par Annie Takarli, Présidente de la Plateforme Eunomad France et présentation par Mélodie Beaujeu, animatrice de la Plateforme France :

- rappel des 3 grands axes de travail du réseau européen et de la plateforme France : étude, capitalisation de pratiques afin d'alimenter la formulation de messages de plaidoyer :
- présentation du déroulé de la journée : matinée consacrée au bilan d'activités 2012 (échelle France et échelle européenne ayant impliqué des membres français), au rapport financier et aux perspectives de développement de la plateforme et du réseau européen à partir de 2013 ainsi qu'à la validation des nouvelles candidatures d'adhésion au réseau ; après-midi : ouverture à des partenaires extérieurs (Villes de Paris et Montreuil) et débats à partir des conclusions du rapport France 2012, de la présentation des produits de capitalisation des membres et, enfin, temps de formation-conseil aux membres sur le plaidoyer

❖ **Bilan des activités du réseau européen (ADER) :**

- Elargissement du consortium de partenaires à 4 organisations : AFFORD (déjà membre du réseau mais devenu animateur de la Plateforme Royaume Uni), Consortium of Migrants Assisting Organizations in the Czech Republic (nouveau membre du réseau, devenu animateur de la plateforme République Tchèque), FABRO (nouveau membre du réseau, devenu animateur de la plateforme Allemagne), et Handicap Care Hellas (devenu animateur de la plateforme Grèce).
- Réseau eunomad européen : composé de membres rassemblés en 10 plateformes Pays.
- Thématique de travail transversale au réseau : capacités interculturelles des migrants dans le co-développement ; réalisation de 6 ateliers pays de capitalisation sur le thème (France, Espagne, Italie, Belgique, Royaume Uni et Pays Bas, entre juin 2012 et mai 2013) et d'1 atelier européen de capitalisation coordonné par la Plateforme Italie (Milan, 28-29 janvier 2013)
- Production du rapport d'étude européen Eunomad 2012 sur l'analyse de l'impact de la crise économique et financières sur les mouvements migratoires, les droits de l'homme, l'aide au développement et la cohésion sociale en Europe et zoom sur les pratiques et politiques des collectivités locales dans les dynamiques migration, développement et participation citoyenne.

- Production de 2 guides de plaidoyer européen : sur le fonctionnement des institutions européennes et des politiques en lien avec migration, développement et citoyenneté ; et sur la construction d'une démarche de plaidoyer au sein des associations.
- Production de 6 notes conceptuelles sur la relation migration, développement et citoyenneté
- Rédaction et diffusion par le groupe de contact¹ des associations migration/développement mis en place à Bruxelles par Eunomad de 2 lettres d'interpellation : Lettre au Conseil européen sur l'Approche globale des questions de migration (avril 2012) et lettre à la Commission européenne en vue du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur migrations et développement (mars 2013).
- Organisation d'un séminaire européen de plaidoyer face aux institutions européennes, conjoint société civile/autorités locales (13-14 mai 2013, Conseil économique et social, Bruxelles)
- Actualisation des supports de communication du réseau européen (plaquette communication et site web Eunomad)
- Fin du contrat entre l'ADER et l'Union Européenne au 31 mai 2013 : une évaluation externe est en cours.

❖ **Rapports moral et d'activités 2012**

Bilan à partir du plan d'action ébauché en 2012 lors de la dernière AG

ACTIVITES	BILAN 2011/12
<i>Capitalisation des pratiques entre les membres de la plate-forme pour nourrir le dialogue</i>	<i>Améliorée (renforcer indicateurs)</i>
<i>Alliances et visibilité pour asseoir la légitimité de la plate-forme France d'Eunomad</i>	<i>Améliorée</i>
<i>Développer les échanges avec les autres plates-formes</i>	<i>A développer</i>
<i>Construire une stratégie de plaidoyer</i>	<i>A développer</i>

- Capitalisation des pratiques : Atelier sur « les compétences interculturelles des migrants » (8 juin 2012, CNHI, Paris) ; renforcement de l'analyse des pratiques et de l'étude sur les engagements associatifs des migrants et la participation citoyenne dans les territoires de résidence, sur les représentations liées aux migrations ici et sur le vivre-ensemble (facilitée par la thématique interculturelle) ; approfondissement de l'analyse des articulations et modes de partenariats entre échelles nationale et territoriale avec un accent fort mis sur a connaissance des pratiques et politiques des collectivités locales.
- Alliances et visibilité vis-à-vis d'autres réseaux : rapprochement avec Des Ponts pas des Murs (activité conjointe : animation d'un module migrations à l'Université d'été de la SI du CRID, Lyon juillet 2012, envoi d'une note commune à Pascal Canfin Ministre chargé du développement en septembre 2012) ; avec d'autres organismes : approfondissement des liens avec le monde de la recherche (INED) et d'autres d'associations/ONG (Paroles d'hommes et de femmes, Migration et Développement, ONG Tostan).
- Dialogue renforcé avec des collectivités territoriales : entretiens (Montreuil, Villetaneuse, Paris, Rennes), bonne mobilisation des collectivités lors de l'atelier capitalisation 2012, contributions des collectivités au rapport France 2012.

¹ Le groupe de contact est un groupe d'échanges et de travail entre des organisations ou fédérations basées à Bruxelles et fortement impliquées dans des actions de plaidoyer sur les migrations. Eunomad a lancé l'initiative de création de ce groupe en 2011, qui réunit aujourd'hui Eunomad, Solidar, Concord.

- Activités à l'échelle européenne : animation du site internet Eunomad (pages France), contribution aux consultations internes au réseau (pour la rédaction de notes conceptuelles de l'IRFAM, la préparation d'interventions plaidoyer lors d'événements européens, ex : JED2012) ; participation 4 membres France à l'atelier européen de capitalisation, Milan janvier 2013 (Touiza Solidarité, CG91, Grdr, Ader), de 3 membres France au Comité de coordination des membres du Consortium, Cosenza octobre 2012 et au séminaire européen conjoint européen avec les autorités locales (Enda Europe, Ader, Grdr).
- Plaidoyer : Pas de stratégie définie en tant que telle mais plutôt un certain positionnement : A court terme : apparaître comme interlocuteur légitime auprès des institutions nationales en charge des politiques de développement (AFD et MAE, notamment Ministère en charge du développement) ; à moyen et long terme : influencer les politiques en matière de migrations et développement.
Des textes de plaidoyer ont été produits : une note conjointe avec DPPDM adressée au Ministre délégué au Développement, une réponse à la consultation du MAE pour préparer la position française au FMMD (novembre 2012) ; la participation active aux Assises de la Solidarité Internationale et du Développement et à la table ronde « migration-développement » (novembre 2012 à mars 2013).
Le constat a été fait d'une évolution des politiques nationales : l'engagement formel du Ministre délégué au Développement à distinguer formellement les politiques migratoires et de développement, la possibilité de poursuivre le dialogue au sein du CNDSI (Conseil National du Développement et de la Solidarité Internationale) mis en place à la suite des Assises.

Points d'amélioration – perspectives de travail 2013

- ⇒ mieux distinguer les activités stratégiques à conduire par grand axe de travail et répartir les responsabilités parmi les membres de la plateforme (indicateurs, partenariats, plaidoyer, communication...)
- ⇒ Renforcer la communication et la visibilité de nos productions (attention plusieurs types de supports pour plusieurs types de publics ; nécessité aussi de mieux identifier nos publics cibles)

Commentaires :

- MIR : comment renforcer les possibilités de collaborations horizontales entre membres des différentes plateformes MIR ; ce qui fonde l'intérêt d'une mise en réseau d'acteurs ; favoriser une réflexion sur la reproductibilité des pratiques entre membres européens du réseau.
- M&D (nouveau membre) : nécessité de mieux comprendre les articulations et responsabilités entre niveaux européen, plateformes et membres
- Réponse donnée => secrétariat européen composé d'Ader, du Grdr et de l'Irfam responsables respectivement de l'animation, de l'appui à la capitalisation et de la référence thématique co-développement, et du plaidoyer ; un travail transversal est mené sur la base de TDR communs aux plateformes ; des collaborations sont initiées avec les chercheurs dans le cadre de l'élaboration des rapports européens. Les membres adhèrent tous directement à l'association de droit belge asbl via leur plateforme pays.
- SIAD : mieux connaître les taux de fréquentation du site Eunomad.
- Présidente de la Plate-forme : intérêt pour faire un bilan des collaborations qui ont pu naître entre membres depuis la mise en place du réseau.

- ID Méditerranée : partage d'information sur le réseau ALDA (Balkans et Europe centrale et orientale) et sur le programme européen de renforcement de compétences via des échanges entre professionnels : Grundtvig

❖ **Rapport financier 2012 :**

Voir Comptes 2012 en annexe

Commentaires :

- Enda Europe : extension de la période de cofinancement de l'AFD jusqu'à fin juillet 2013 (suivant l'extension du contrat européen et permettant la tenue de l'AG 2012)
- SIAD : évaluation du coût de fonctionnement annuel de la plateforme est donc estimé à 20.000 euros.
- ID Méditerranée : faire apparaître la part de cotisations à Eunomad asbl en charges.
- Grdr : demande de changer l'intitulé « per diem » en désignant les activités couvertes (mal perçu par bailleurs).
- Grdr : proposition de conduire une nouvelle demande de financement auprès de l'AFD dans la continuité du dépôt réalisé en 2012 ; proposition d'organisation de journées d'études coordonnées à tour de rôle et en groupe par les membres (possibilité de travailler en alliance avec autres plateformes pays) pour renforcer les productions annuelles de la plateforme et du réseau et la responsabilisation des membres.

❖ **Présentation du dépôt Fond Européen de l'Intégration (FEI) 2013**

Voir PPT de présentation en annexe

NB : Priorités axées sur la conduite d'actions à échelle locale, lien avec les pays d'origine et articulations des différents acteurs intervenant dans le champ de l'intégration ; budget total de l'appel : 7,8M euros ; 18 mois d'activités maximum ; 90% de part possible de cofinancement UE ; déport Eunomad à 1,1M euros (juillet 2013 / janvier 2015)

Commentaires :

- Cimade : alternatives si FEI refusé ? (=> pistes : nouvel appel ANE-AL en Europe en septembre 2013)
- Enda et Grdr : autres alternatives : dépôt AFD sur volet migration-développement
- Panos Institut : nécessité pour chaque plateforme de formuler des pistes de travail à décliner à l'échelle européenne avec d'autres plateformes pays ; se donner la possibilité d'aller chercher des soutiens financiers ensemble à échelle européenne/internationale sur des événements/activités spécifiques conjointes au sein du réseau.
- ⇒ SIAD : renforcer les activités de productions audio-visuelles (communication) ; intégrer dans la programmation d'activités 2013/2014 l'agenda national, européen et international (dialogue de haut niveau ONU sur les migrations et le développement, élections européennes 2014 ; droit de vote des étrangers)
- Proposition Enda Europe : mise en place d'un groupe de travail au sein de la plateforme et renforcer la participation (via skype) des membres en province (Rennes et Marseille) pour travailler les axes du programme d'activité (socle commun, activités dans le cadre du dépôt AFD, stratégies de recherche de financements).

Vote et décisions :

- validation à l'unanimité du rapport moral 2012
- validation du rapport financier 2012 sous 2 réserves : passer la part de cotisations européennes en charges et définition de l'activité recouverte par per diem.
- date limite de versement des cotisations 2012 : 30 juin 2013.
- Accord pour mettre en place un groupe de travail qui se réunira au moins une fois d'ici septembre pour finaliser un plan d'action, en fonction de la réponse donnée par le FEI et définir une stratégie de recherche de financement de la plate-forme.

❖ **Présentation des nouvelles candidatures à l'adhésion de membres français au réseau européen** (*=> la plateforme France émet un avis en amont comme convenu dans les statuts du réseau*)

- Paroles d'Hommes et de Femmes (voir fiche de présentation en annexe)
- Migration et Développement (voir fiche de présentation en annexe)

Vote :

- Validation à l'unanimité des 2 nouvelles candidatures françaises au réseau Eunomad asbl

- ❖ **Présentation du rapport d'étude Eunomad France 2012 : Etat des lieux des politiques françaises en matière de migrations, développement et participation citoyenne** par Mélodie Beaujeu, Enda Europe

Voir PPT de présentation en annexe

NB : Enda Europe a coordonné la rédaction avec l'appui de quelques membres de la plateforme (Panos, Siad, Grdr, Ader)

Présentation du rapport en présence des représentants de la Ville de Paris (Délégation Générale aux Relations Internationales, Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration, Mission Intégration) et la Ville de Montreuil (Relations Internationales et Coopération Décentralisée).



Restitution du rapport France 2012 par Mélodie Beaujeu (Enda Europe), 18 juin 2013

Les points-clés du rapport France 2012 :

- ⇒ Par rapport au rapport 2011, choix d'inclure dans la partie analyse des politiques françaises le volet « intégration et participation citoyenne ».
- ⇒ Choix de mettre plus en lumière la dimension multi-acteurs, dans l'élaboration du rapport (appel renforcé aux différentes contributions) et le contenu mettant en exergue et en perspective les apports des chercheurs, des organisations d'analyse des médias (Panos), des collectivités territoriales...
- ⇒ Accent porté au niveau local, en particulier aux politiques, dispositifs et approches des collectivités territoriales articulant les volets relations internationales/coopérations décentralisées et intégration/participation citoyenne.
- ⇒ Constant d'un manque de visibilité au niveau national et même international (Union Européenne) des enseignements du niveau local, en terme de types d'impacts spécifiques du des actions de co-développement (socio-culturels, genre...).

- ❖ **Présentation du travail de capitalisation des pratiques du réseau Eunomad (avec zoom sur pratiques françaises) depuis 2009** par Emilie Blondy, Grdr

Voir PPT de présentation



**Présentation des productions issues du travail de capitalisation
par Emilie Blondy (GRDR), 18 juin 2013**

Les points-clés du travail de capitalisation des pratiques de la plate-forme France

- ❖ **Des acquis importants**

1. Affinement des critères d'analyse et des indicateurs conjuguant indicateurs classiques et indicateurs spécifiques à ce type de pratiques, toujours dans l'optique de faire ressortir la spécificité et la « plus-value » des mobilités humaines dans le développement local dans les deux espaces de la migration (pays d'origine et résidence)
2. Une base de donnée de de 100 pratiques au niveau de l'Union Européenne, bientôt accessibles en ligne sous forme cartographique.

- ❖ **Des défis pour la suite :**

- ⇒ Question de l'harmonisation de pratiques, très variées géographiquement, en terme d'acteurs mobilisés etc D'où besoin d'approfondir la méthodologie de capitalisation.
- ⇒ Besoin de diffusion et de communication auprès d'acteurs selon une optique d'apprentissage et de réplique.

Commentaires :

- MIR : quelle définition commune du co-développement (=> 3 critères communs formulés dans les TDR des rapports pays et du rapport Europe : plusieurs territoires, en concertation régulière, impliquant des organisations de migrants)
- Quelle stratégie de diffusion du rapport (=> en priorité aux membres, puis aux organisations et réseaux alliés, aux bailleurs, aux responsables politiques nationaux et locaux)
- Traduction des rapports pays en anglais ? (=> résumé en anglais dans le rapport Europe)
- Question des indicateurs : jusqu'où aller dans la création d'indicateurs (risque d'uniformisation des pratiques)

❖ **Formation-conseil en plaidoyer**

Intervenant extérieur : Jean Denis Crolas (anciennement chargé du plaidoyer pour Oxfam France)

Voir PPT de présentation

Défis du réseau et atout du réseau :

- caractère multi-acteurs des plateformes ne facilite pas la formulation de recommandations communes (ONG, associations de migrants, monde de la recherche, collectivités locales)
- structuration en 10 plateformes pays et formalisation d'une identité commune (asbl), axes de travail clairement définis : favorise la construction d'un socle commun solides et la formulation de recommandations

Définitions :

- Plaidoyer : activité consistant à influencer les lieux de pouvoir et de décision
- Modes d'action : expertise, lobbying (relations directes avec les décideurs), medias, mobilisation du public, etc.

Elaboration d'une stratégie

- Quoi : analyse du contexte et du problème, définir les objectifs, identifier les contraintes (qui bloque le changement et pourquoi) et les opportunités (en présence d'un agenda clef favorable dans lequel positionner le plaidoyer ?), les forces et faiblesses de la plateforme
- ⇒ Répondre à la question : quel changement je vise ? avec qui ? auprès de qui ? dans quels délais ? (indicateurs SMART)
- Qui : analyse des acteurs et processus de décision, identifier les cibles et les alliances (attention au piège de la bonne personne au mauvais moment)
- comment : identifier les fenêtres d'opportunités (événement sur thématique similaire, un buzz médiatique, un changement de politique....) et définir nos messages en correspondance, définir la tactique et le mode d'action (dénoncer les arguments de nos opposants ? défendre nos positions ?)

Aide à la construction du plan d'action de la plateforme France :

- cibles : MAE et AFD
- Objectifs : se positionner comme interlocuteur légitime sur migrations, développement et participation citoyenne, et influencer les politiques dans ce secteur
- Découper nos objectifs (ex : sur le plan institutionnel : être légitime auprès de qui ? et pour porter quel message ? est-ce que la plateforme assure une représentativité suffisante ? est

ce qu'on se donne les moyens d'une expertise de qualité ? adéquation de nos objectifs et de nos agendas), pour affiner les tactiques associées :

- ⇒ *Déconnecter clairement les politiques de co-développement des politiques de gestion des flux migratoires => tactique associée dénoncer amalgames*
- ⇒ *Fonder le co-développement sur les droits des personnes et soutenir activement les pratiques => tactique associée : valoriser les pratiques des membres du réseau*

Niveaux de plaidoyer :

- échelle nationale
- échelle européenne (influence de la position française dans les instances de décisions européennes)
- échelle locales (sur la base de l'analyse fine des dispositifs et politiques existants des collectivités)

Rechercher des complémentarités entre :

- Action plaidoyer des membres et de la plateforme France
- Les actions de plaidoyer des plateformes européennes
- Eunomad et d'autres réseaux européens

Activités :

- Lobbying (Note DPPDM canfin, consultation MAE FMMD, Assises de la solidarité internationale et du développement) – attention ici : exercice de réponse à un processus et pas pro-actif
- expertise (Ateliers et fiches de capitalisation, rapports) - Comment mieux diffuser ?
- médias et communication => comment mieux utiliser les espaces participatifs / les outils de dénonciation / pétitions... ?

Commentaires :

- Panos : Nos cibles sont aussi nos bailleurs : quels enjeux cela pose ? Quels moyens sont nécessaires pour une vraie politique de plaidoyer ? Aller chercher des moyens spécifiques pour le plaidoyer ? plaidoyer/sensibilisation/communication... ?
Réponse donnée => pas d'obstruction entre bailleurs et cibles de plaidoyer (ex : Eunomad financé par UE, cible du plaidoyer) ; les moyens obtenus par Eunomad jusqu'à aujourd'hui sont suffisants (besoin de mieux ajuster objectifs de plaidoyer)
- Cimade : identifier les outils les plus appropriés pour porter une campagne de plaidoyer et quel(s) membre(s) les porteront le mieux
- Grdr : importance de la plus-value de notre analyse par rapport à autres réseaux (un développement s'appuyant sur des dynamiques de solidarité entre territoires renforcées par la participation des organisations de migrants) : besoin de renforcer les alliances politiques avec collectivités et autres réseaux/acteurs pour plus d'efficacité

Conclusions JD Crolas :

- Eunomad a une vraie spécificité thématique et répond à un besoin spécifique : favorise la formulation de positionnements politiques dans un domaine bien identifié.
- le plaidoyer : activité à renforcer à part entière en commençant par produire un document de positionnement, toute la matière est déjà là.

Clôture par la Présidente de la plateforme France.